RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00293
Numéro SIREN : 410 316 699
Nom ou dénomination : VENTECH

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2021 sous le numéro de dépôt 37056

VENTECH

Société par actions simplifiée

47, avenue de l'Opéra

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

VENTECH

Société par actions simplifiée

47, avenue de l'Opéra

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société VENTECH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VENTECH relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre d'Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession du commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Deloitte.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

Deloitte.

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

VENTECH

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

BILAN
VENTECH SAS

Présentation en EUR	31/12/2020 Brut	31/12/2020 Amort. Prov.	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	10 374,26	10 374,26	-	-
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, drts & val.similaires	11 864,16	11 864,19	-	-
Fonds Commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matérial et outillage industrials				
Autres immobilisations corporelles	162 798,62	105 693,19	57 105,43	60 846,87
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	470 759,32	30 695,02	440 064,30	335 426,98
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 348,69		43 348,69	42 333,08
	699 145,07	**156 626,65**	**540 618,42**	**438 806,93**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 011 222,31		3 011 222,31	2 581 885,66
Autres créances	63 330,00		63 330,00	46 430,97
Capital souscrit-appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 397 082,83		1 397 082,93	1 356 688,10
COMPTES REGULARISATIONS ACTIF				
Charges constatées d'avance	77 858,45		77 858,45	86 090,21
	4 549 493,69	**-**	**4 549 493,69**	**4 074 064,94**
Charges à repartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	**6 248 638,76**	**156 626,65**	**6 090 012,11**	**4 512 671,87**

	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 310 000,00)	310 000,00	310 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	31 000,00	31 000,00
- Réserve statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	-	-
Report à nouveau	3 289 979,57	2 346 154,30
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	906 655,34	943 925,27
Acompte sur Dividendes	-	-
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	4 637 634,91	**3 630 979,57**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	-	-
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprés d'établissements de crédit	804,40	735,06
Emprunts et dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et compte rattachés	70 750,15	128 933,60
Dettes fiscales et sociales	480 622,65	516 831,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	-	234 161,74
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	552 177,20	**881 692,30**
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	**5 090 012,11**	**4 512 671,87**

COMPTE DE RESULTAT
VENTECH SAS

Présentation en EUR

	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (services)			4 748 234,29	4 781 094,26
Chiffre d'affaires net	-	-	4 748 234,29	4 781 094,26
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transfert de charges			12 504,00	12 001,00
Autres produits			247 171,12	418 444,64
			5 005 909,41	5 211 539,90
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			1 297 951,58	1 549 687,34
Impôts, taxes et versements assimilés			252 641,59	243 421,78
Salaires et traitements			1 590 685,80	1 526 112,42
Charges sociales			560 100,33	541 370,12
Dotations aux amortissements et provisions :				
- sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 472,62	15 957,89
- sur immobilisations : dotations aux provisions				
- sur actif circulant : dotations aux provisions				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			-	-
Autres charges				
			3 718 851,92	3 878 549,35
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 287 057,49	1 334 990,55
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations			-	-
Reprises sur amortissements et aux provisions			8 580,38	29 529,64
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Différences positives de change			-	223,73
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			8 580,38	29 753,37
Charges financières				
De participations			-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions			10 313,60	8 374,52
Intérêts et charges assimilés			8 937,93	9 678,70
Différences négatives de change			-	114,93
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
			17 251,53	18 168,15
RESULTAT FINANCIER			- 8 671,15	11 585,22
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 278 388,34	1 346 575,77
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			-	536 537,23
Sur opérations en capital			-	-
Reprises sur provisions et transfert de charges				
			-	536 537,23
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			20 528,00	23 292,53
Sur opérations en capital			-	523 960,20
Dotations aux amortissements et aux provisions				
			20 528,00	547 252,73
RESULTAT EXCEPTIONNEL			- 20 528,00	- 10 715,50
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			351 003,00	392 035,00
Total des produits			5 014 489,79	5 777 830,50
Total des charges			4 107 634,45	4 834 005,23
BENEFICE OU PERTE			808 855,34	943 825,27

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2020

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS :

En 2020, Ventech a levé deux nouveaux fonds :

- Ventech Opportunity Fund III levé en septembre 2020 à hauteur de 14,6 M€.
- Alliance For Impact, avec deux compartiments :
 - Alliance For Impact Factory levé en novembre 2020 à hauteur de 7 M€;
 - Alliance For Impact Investing levé en novembre 2020 à hauteur de 15 M€.

En 2020, la crise du Covid-19 n'a pas remis en question la continuité des activités de la société et a été sans impact sur sa situation financière.

EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTÛRE DE L'EXERCICE

Dans la même continuité que 2020, la crise du Covid-19 ne devrait pas remettre en question l'activité de la société et devrait être sans impact sur la situation financière 2021.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France selon le règlement ANC n°2014-03 (nouveau PCG).

Le règlement ANC n°2014-03 relatif à la définition, la comptabilisation des actifs ainsi qu'à l'amortissement et à la dépréciation des actifs sont sans incidence sur le résultat net et les capitaux propres de la société.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les chiffres figurant à la présente annexe sont, sauf mention contraire, indiqués en Milliers d'euros (k€).

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 ont été préparés dans un contexte évolutif de crise sanitaires et économique lié au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique comprend les frais d'établissement, ainsi que des logiciels, des marques et des œuvres d'art.
Les différentes immobilisations sont comptabilisées au coût historique. Les modalités d'amortissement sont les suivantes :

- Frais d'établissement : Linéaire de 5 ans
- Logiciels : Dégressif de 3 ans
- Œuvres d'art : Non amortissables

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les différentes immobilisations sont comptabilisées au coût historique. Les modalités d'amortissement sont les suivantes :

- Installation Générale : Linéaire de 10 ans
- Matériel informatique : Dégressif ou Linéaire de 3 ans
- Mobilier : Linéaire de 10 ans

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les parts de fonds professionnel de capital investissement, les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive et les titres immobilisés.

Parts de fonds de fonds professionnel de capital investissement :

- Valeur brute : les parts sont inscrites pour leur prix d'acquisition.
- Provision pour dépréciation : elles sont constituées lorsque la valeur d'usage de la participation est inférieure à sa valeur brute. La valeur d'usage est basée sur la dernière valeur liquidative connue ou la valeur de transactions récentes.

Titres des sociétés contrôlées de manière exclusive

- Valeur brute : les titres sont inscrits pour leur prix d'acquisition.
- Provision pour dépréciation : elles sont constituées lorsque la valeur d'équivalence des titres est inférieure à la valeur brute. La valeur d'équivalence est égale à la quote-part des capitaux propres correspondant aux titres, augmentée du montant de l'écart d'acquisition rattaché à ces titres. Les capitaux propres, concernés sont les capitaux propres retraités selon les règles de la consolidation avant répartition du résultat et avant élimination des cessions internes à l'ensemble consolidé.

Titres immobilisés :

- Valeur brute : les titres sont inscrits pour leur prix d'acquisition.
- Provision pour dépréciation : elles sont constituées lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à sa valeur brute. La valeur actuelle des titres est estimée par : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels reposent la transaction d'origine.

1.5 TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont des emplois temporaires, des liquidités excédentaires. Ils sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative de ces titres à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

1.6 IMPOT SUR LES BENEFICES

La Société VENTECH SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés en France au taux réduit de 15% sur une fraction limitée à 38 120 € et 28% sur la fraction supérieure à 38 120 €
Également, la société VENTECH SAS est soumise à l'équivalent de l'impôt sur les sociétés en Allemagne concernant l'activité du bureau de représentation au taux de 32,98%.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au 31/12/19	Augmentations +	Diminutions -	Valeur brute au 31/12/20
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	10	-	-	10
Logiciels	17	-	5	12
Total brut des immobilisations incorporelles	**27**	**-**	**5**	**22**
Immobilisations corporelles				
Installation générale	12	-	-	12
Matériel informatique	37	14	11	40
Mobilier	90	-	-	90
Œuvres d'art	20	-	-	20
Total brut des immobilisations corporelles	**159**	**14**	**11**	**162**
Immobilisations financières				
Titres FPCI Ventech Capital F (*)	199	2	-	201
Titres Ventech Capital V SLP	148	106	-	254
Titres Ventech V GP	10	-	-	10
Titres Ventech China III Sicar (**)	5	0	-	5
Titres Ventech Opportunity Fund II	3	-	3	-
Titres Alliance For Impact Investing	-	0	-	0
Total brut des immobilisations financières	**365**	**108**	**3**	**470**
Autres immobilisations				
Dépôts et Cautionnements versés	42	1	-	43
Total brut des autres immobilisations	**42**	**1**	**-**	**43**

(*) En application de l'article 214-21 du réglement ANC n°2014-03, les plus-values résultant de l'estimation ne sont pas comptabilisées. Celles-ci sont estimées à 162 k€.
(**) En application de l'article 214-21 du règlement ANC n°2014-03, les plus-values résultant de l'estimation ne sont pas comptabilisées. Celles-ci sont estimées à 104 k€.

2.2 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Montant au 31/12/2019	Augmentations +	Diminutions -	Montant au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	10	-	-	10
Logiciels	17	-	5	12
Total amortissements	**27**	**-**	**5**	**22**
Immobilisations corporelles				
Installation générale	9	1	-	10
Matériel informatique	29	7	11	25
Mobilier	61	9	-	70
Total amortissements	**99**	**17**	**11**	**105**
Immobilisations financières				
Titres Ventech Capital V SLP	28	10	7	31
Titres Ventech Opportunity Fund II	1	-	1	-
Total amortissements	**29**	**10**	**8**	**31**

2.3 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	Adresse	Capital	Résultat	% Détention
Ventech Capital V GP	47, avenue de l'Opéra 75002 PARIS	10	n/c	100

2.4 ACTIF CIRCULANT

	2019	2020		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Avances & acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
. Clients et comptes rattachés	2 582	3 011	3 011	-
. Provisions sur créances clients	-	-	-	-
. Autres créances	46	63	63	-
. Valeurs Mobilières de Placement	-	-	-	-
. Charges constatées d'avance	86	78	78	-
. Produits à recevoir	-	-	-	-
	2 714	**3 152**	**3 152**	**-**

Le poste Clients et comptes rattachés comprend notamment les commissions de gestion à facturer à la SLP Ventech Capital V pour un montant total de 1 544 k€ ainsi que les commissions de gestion à facturer à Ventech Capital F pour un montant total de 855 K€, Ventech Opportunity Fund I pour un montant total de 487 k€, Ventech Opportunity Fund II pour un montant total de 17 K€ et de Alliance For Impact pour un montant total de 37 k€.

Ce poste intègre également, des factures supportées et payées par Ventech qui font l'objet d'une refacturation pour un montant total de 71 k€.

Les autres créances comprennent principalement des créances d'impôt sur le résultat pour un montant total de 35 k€ ainsi qu'un crédit d'impôt pour un montant total de 12 k€. Les comptes fournisseurs débiteurs représentent 7 k€.

Les charges constatées d'avance ont un caractère d'exploitation.

2.5 CAPITAUX PROPRE5

2.5.1 Capital Social

Le montant du capital de VENTECH SAS s'éléve à 310 000 €, composé de 20 000 actions d'une valeur nominale de 15,50 €.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	Valeur au 31/12/2019	Augmentations +	Diminutions -	Valeur au 31/12/2020
Nombre d'actions	20 000			20 000
Capital	310 000			310 000
Réserve légale	31 000			31 000
Autres réserves				
Report à nouveau	2 346 155	943 825		3 289 980
Résultat	943 825	906 855	943 825	906 855
Total	**3 630 980**	**1 850 680**	**943 825**	**4 537 835**

2.6 AUTRES DETTES

	2019	2020
. Compte courant Natixis Private Equity(*)	234	-
	234	-

(*) Conformément à ses engagements, Ventech a remboursé sur l'exercice 1/5 du montant du compte courant. Le compte courant Natixis Private Equity ne présente plus de dette en 2020.

2.7 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2019	2020		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Fournisseurs divers	97	15	15	-
. Fournisseurs - Factures non parvenues	33	55	55	-
	130	70	70	-

Les factures non parvenues comprennent principalement le solde de la facturation de conseil en investissement de la société CAFFIS II pour 21 k€, ainsi que la provision de la facture des commissaires aux comptes 2019 et 2020 pour 20 k€.

2.8 DETTES FISCALES ET SOCIALES

	2019	2020		
	Montant brut	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
. Provision pour congés payés (charges incluses)	134	158	158	-
. Prov. Intéressement	121	124	124	-
. Charges sociales	124	101	101	-
. Personnel, rémunérations dues	-	2	2	-
. Impôts sur les sociétés (DE)	78	-	-	-
. TVA collectée	12	-	-	-
. TVA à payer	-	26	26	-
. Taxe sur les salaires	1	12	12	-
. Prélèvement à la source	19	19	19	-
. Divers	27	39	39	-
	516	**481**	**481**	-

Pour l'année 2020, le montant de la provision pour congés payés est de 111 k€ et les charges sociales afférentes sont de 47 k€.

Le poste "Divers" comprend la provision pour la formation continue et taxe apprentissage pour 13 k€. Ce poste intègre également les dettes sur retenues à la source pour 20 k€ et la TVS pour 3 k€.

3. ELEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES LIEES

	Montant	% du poste
. VENTECH III, F et V slp		
. Immobilisations financières	466	100
. Produits	4 298	85
. Charges	NEANT	-
. VENTECH OPPORTUNITY FUND I, II et III		
. Immobilisations financières	NEANT	-
. Produits	503	10
. Charges	NEANT	-
. ALLIANCE FOR IMPACT		
. Immobilisations financières	NS	-
. Produits	61	1
. Charges	NEANT	-
. VENTECH CHINA LTD (HK)		
. Immobilisations financières	NEANT	-
. Produits	81	2
. Charges	NEANT	-
. VENTECH GLOBAL		
. Immobilisations financières	NEANT	-
. Produits	NEANT	-
. Charges	10	100
. VENTECH CHINA SARL		
. Immobilisations financières	NEANT	-
. Produits	20	1
. Charges	NEANT	-
. VENTECH CHINA LUX SARL		-
. Immobilisations financières	NEANT	1
. Produits	30	-
. Charges	NEANT	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

	2019	2020
. Commission de gestion Ventech Capital F	1 308	1 163
. Commission de gestion Ventech Capital V SLP	3 200	3 089
. Commission de gestion Ventech Opportunity Fund I	201	286
. Commission de gestion Ventech Opportunity Fund II	4	13
. Commission de gestion Ventech Opportunity Fund III	-	86
. Commission de gestion Alliance For Impact	-	37
. Commission de prestations de services Ventech China	50	50
. Commission de gestion Comptabilité	18	22
	4 781	**4 746**

4.2 TRANSFERTS DE CHARGES ET AUTRES PRODUITS

	2019	2020
. Transferts de charges	12	13
. Autres Produits*	418	247
	430	**260**

*Principalement composé de la refacturation de frais engagés pour le compte des fonds et des sociétés du portefeuille.

4.3 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sont constitués de la reprise de provision pour dépréciation des titres financiers au cours de l'exercice 2020. Le montant de la reprise est de 9 k€.

4.4 PRODUITS EXCEPTIONNELS

NEANT

4.5 CHARGES D'EXPLOITATION

	2019	2020
. Autres achats et charges externes	1 550	1 298
. Impôts, taxes et versements assimilés	243	253
. Salaires et traitements	1 526	1 591
. Charges Sociales	541	560
. Dotations aux amortissements et provisions	16	17
	3 876	**3 719**

Le poste "Autres achats et charges externes" comprend notamment :

- Loyer et charges locatives (247 k€),
- Fournitures Administratives (6 k€),
- Frais de missions et de déplacements (37 k€),
- Prime d'Assurances (17 k€),
- Frais d'abonnements presses spécialisées (5 k€),
- Frais de cotisations (35 k€),
- Frais de colloques et de séminaires (4 k€),
- Frais de réceptions (15 k€),
- Frais de locations diverses (5 k€),
- Frais d'affranchissements et de télécommunications (12 k€),
- Frais de services Informatiques (27 k€),
- Frais d'entretiens et réparations (37 k€),
- Honoraires comptables et juridiques (9 k€),
- Mission du commissariat aux comptes (9 k€),
- Mission du contrôle interne et déontologie (25 k€),
- Refacturation de charges (167 k€),
- Honoraires en conseil en investissement (582 k€),
- Honoraires divers (38 k€),
- Honoraires recrutements (9 k€),
- Publicité (12 k€).

4.6 CHARGES FINANCIERES

	2019	2020
. Intérêts sur Compte Courant Natixis Private Equity	4	-
. Intérêts débiteurs sur Compte Bancaire Natixis	6	7
. Dotation aux provisions sur titres	8	10
	18	17

4.7 CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles sont constituées par les opérations suivantes :

. Dons 21 k€

4.8 IMPOT SUR LES BENEFICES

4.8.1. Détermination par résultats en (k€)

	Résultat Avant IS	IS	Résultat net
. Résultat courant	1 278	351	927
. Résultat exceptionnel	-21	0	-21
. Total	1 257	351	906

4.8.2. Variation de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant K€
. Taxe véhicule de société	3
. Quote part des loyers non déductibles	13
. Taxe foncière	3
. Impôts	28
. Dons	20
. Dotation provision dépréciation OPCVM	10
Total des réintégrations	**77**
. Crédit d'impôt mécénat	12
. Reprise provision dépréciation OPCVM	9
Total des déductions	**21**

5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés : 270 k€

Engagements reçus : NEANT

Les engagements donnés correspondent à la partie non libérée des engagements de souscriptions auprès du fonds Ventech Capital V pour 267 k€ et à la partie non libérée des engagements de souscriptions auprès du fonds Alliance For Impact pour 3 k€.

6. ENGAGEMENTS LOCATIONS LONGUES DUREES VEHICULES

Valeur d'origine en (k€)	**169**
Redevances payées en (k€)	
. Cumul d'exercices antérieurs	18
. Paiements de l'exercice	21
Total	**39**
Redevances restant à payer en (k€)	
. A un an au plus	24
. A plus d'un an et cinq ans au plus	25
. A plus de cinq ans	-
Total	**49**

DocuSign Envelope ID: CEC0CC99-A2D9-4421-B740-1D08CDB6BB7C

VENTECH
Société par actions simplifiée
au capital de 310.000 euros
Siège social : PARIS (75002) – 47 avenue de l'Opéra
410 316 699 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
14 MAI 2021

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze mai à 14 heures, les actionnaires de la société "VENTECH" (ci-après la "Société"), société par actions simplifiée au capital de 310 000 €, dont le siège social est à PARIS (75002) – 47, avenue de l'Opéra, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation qui leur en a été faite par le Comité de Direction.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean BOURCEREAU est désigné par les membres présents en qualité de président de séance.

Monsieur Jean Bourcereau et la société VENTECH GLOBAL représentée par Monsieur Alain Caffi, les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Emmanuelle de Roux est désignée comme secrétaire par les membres du bureau ainsi constitué.

Le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, absent, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, possèdent le quart au moins des actions.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Lecture du rapport du Comité de Direction ;
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux membres du Comité de Direction ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce et approbation des conclusions dudit rapport.

DocuSign Envelope ID: CEC0CC99-A2D9-4421-B740-1D08CDB6BB7C

- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités légales.

Puis, il dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

1° la copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires et au commissaires aux comptes ;
2° la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ;
3° les pouvoirs des actionnaires représentés ;
4° le bilan, le compte de résultats et les annexes arrêtés au 31 décembre 2020 ;
5° le rapport de gestion du Comité de Direction et le tableau annexé audit rapport ;
6° les rapports du Commissaire aux Comptes ;
7° le projet des résolutions soumises à l'assemblée ;
8° les statuts de la Société.

Le Président de séance déclare que l'inventaire, le bilan et l'annexe, le compte de résultats, le rapport de gestion du Comité de Direction, les rapports du Commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le projet des résolutions ainsi que les autres documents énumérés par la réglementation en vigueur ont été communiqués aux actionnaires dans les conditions requises.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président de séance précise également qu'il n'a été saisi d'aucune question écrite de la part d'actionnaires.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion du Comité de Direction et des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin, le Président de séance déclare la discussion générale ouverte, après avoir signalé qu'aucun projet de résolution n'a été déposé par des actionnaires.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Comité de Direction et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés par le Comité de Direction.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve les charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 77 909 € ainsi que l'impôt correspondant à hauteur de 21 815 €.

Cette résolution est adoptée à (l'unanimité) des actionnaires représentant la totalité des actions de la société.

DocuSign Envelope ID: CEC0CC99-A2D9-4421-B740-1D08CDB6BB7C

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Comité de Direction, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice, lequel s'élève à la somme de 4 196 835 € et est constitué des éléments suivants, à savoir :

(i) le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit la somme de 906 855,34 €

(ii) et le report à nouveau figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit la somme de 3 289 979,57 €

soit une somme globale de : 4 196 834,91 €

dans son intégralité au poste "report à nouveau", soit la somme de 4 196 834,91 €.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous demanderons de prendre acte ci-après, des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et du montant des revenus éligibles et non éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts :

EXERCICE	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDE	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	/
2019	0 €	0 €	0 €
2018	0 €	0 €	0 €
2017	2 000 000 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à (l'unanimité) des actionnaires représentant la totalité des actions de la société.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à (l'unanimité) des actionnaires représentant la totalité des actions de la société.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les membres du Comité de Direction.

DocuSign Envelope ID: CEC0CC99-A2D9-4421-B740-1D08CDB6BB7C

Cette résolution est adoptée à (l'unanimité) des actionnaires représentant la totalité des actions de la société.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à (l'unanimité) des actionnaires représentant la totalité des actions de la société.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 30.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Jean Bourcereau

DocuSigned by:
Alain Caffi
4174C0EA999649F...

Scrutateurs

VENTECH GLOBAL
Alain CAFFI

Secrétaire
Emmanuelle de Roux